

ENTREPRISE INDIVIDUELLE Et MICRO-ENTREPRENEUR

CHANGEMENT D'ENSEIGNE

- Formulaire **P2** dûment complété et signé sur chaque feuillet

COUT DE LA FORMALITE

- Chèque d'un montant de 48.70 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse**
Gratuit pour microentreprise
- Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain** (prestation CFE Service +)